



ANNEXE N°8

TARIFS FIXÉS AU 1^{er} JANVIER 2023

Par arrêté du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine

■ Prix de journée pour les personnes de - 60 ans : 84.51 €

HEBERGEMENT PERMANENT

■ Pour les personnes de + 60 ans :

TARIFS	G.I.R. 1 et 2	G.I.R. 3 et 4	G.I.R. 5 et 6
Prix de journée hébergement	65.23 €	65.23 €	65.23 €
Prix de journée dépendance	+ 24.04 €	+ 15.34 €	+ 6,47 € Talon modérateur
Montant A.P.A (Allocation Perso. d'Autonomie)	- 17.57 €	- 8,87 €	0 €
Soit un prix de journée :	71.70 €		

■ Montant du dépôt de garantie 2151.00 € (71.70 € x 30 jours)

HEBERGEMENT TEMPORAIRE

■ Pour les personnes de + 60 ans :

TARIFS	G.I.R. 1 et 2	G.I.R. 3 et 4	G.I.R. 5 et 6
Prix de journée hébergement	67.53 €	67.53 €	67.53 €
Prix de journée dépendance	+ 24.04 €	+ 15.34 €	+ 6,47 € Talon modérateur
Montant A.P.A (Allocation Perso. d'Autonomie)	- 17.57 €	- 8,87 €	0 €
Soit un prix de journée :	74.00 €		

ACCUEIL DE JOUR

Prix de journée : 17.10 €

Demi-journée sans repas : 10.61 €

AUTRES PRESTATIONS



- Frais à votre charge : coiffeur, pédicure, pharmacie
- Abonnement téléphonique : 10 euros par mois
- Possibilité de déjeuner avec vos proches (le midi du lundi au vendredi) : 7,00 € par invité
- Réservation de chambre : prix de journée hébergement moins le forfait (13 €) charges fixes, soit 52.23 € par jour
- La facturation démarre à partir du moment où le résident **aménage son logement** ^{et/ou} **au plus tard 15 jours après la visite de pré-admission**. Si l'aménagement dépasse ce délai, le tarif réservation sera appliqué (une réservation ne pourra pas être demandée au résident bénéficiant de l'aide sociale).